

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 35 (1955)
Heft: 12

Artikel: Plastiques : l'industrie suisse des matières plastiques
Autor: Meiner, H.H.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-888182>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PLASTIQUES

L'industrie suisse des matières plastiques

PAR H. H. MEINER

DIRECTEUR-ADJOINT DE CIBA, SOCIÉTÉ ANONYME, BALE

La production de matières artificielles à structure macromoléculaire — que l'on range couramment sous l'appellation de « matières plastiques » ou « résines synthétiques » — a donné naissance à une nouvelle branche de l'industrie chimique. Celle-ci a acquis, en un laps de temps extrêmement court, une très grande importance, particulièrement dans les principaux pays producteurs tels que les États-Unis d'Amérique, la Grande-Bretagne et l'Allemagne.

On estime à 1.300.000 tonnes la production des États-Unis en matières plastiques pour 1954, alors qu'elle n'était que de 2.700 tonnes en 1922. L'ordre de grandeur de la production des pays de l'Europe occidentale est d'environ 350.000 tonnes pour 1950 et 850.000 tonnes pour 1954.

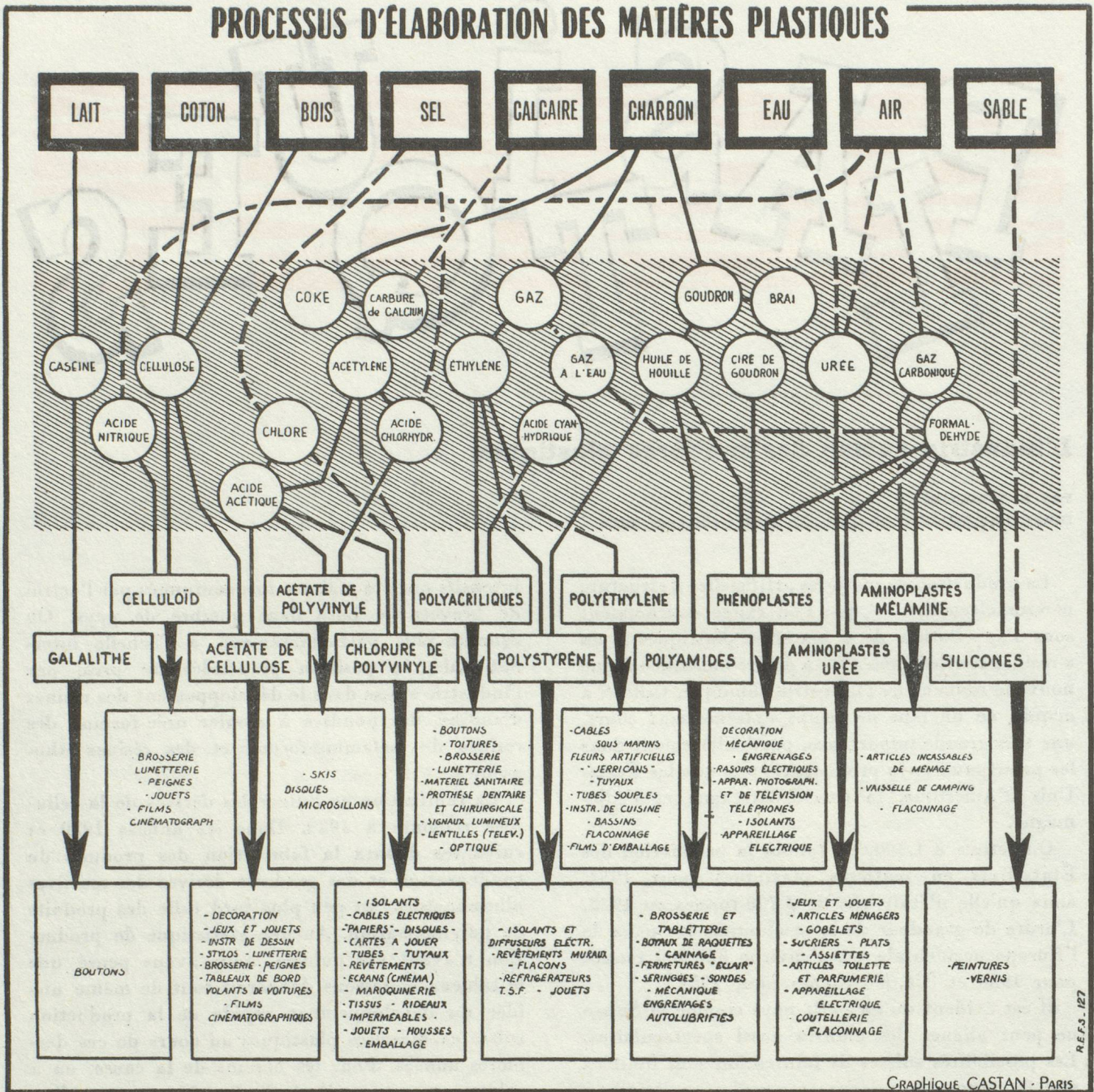
Il est évident qu'un petit pays comme la Suisse ne peut aligner des chiffres aussi spectaculaires. Les possibilités suisses de fabrication sont limitées par l'absence de ressources propres en matières premières, notamment lorsqu'il s'agit des dérivés de la houille ou des produits de la chimie du pétrole, d'autre part, par l'exigüité du marché indigène. Si l'industrie suisse des matières plastiques, malgré ces conditions économiques peu favorables, a tout de même atteint l'importance qu'on lui voit aujourd'hui, elle le doit essentiellement au succès de ses travaux de recherche, à la rationalisation incessante de ses méthodes de fabrication, à la mise au point de produits de haute qualité. Elle a accompli un travail de pionnier dans plusieurs secteurs du domaine très ramifié des résines synthétiques. Ses travaux de recherche

intenses ont été maintes fois couronnés par l'octroi de brevets de base dans nombre de pays. On connaît plus particulièrement, à l'échelle internationale, la position prépondérante prise par l'industrie suisse dans le développement des résines d'aniline, des poudres à mouler urée-formol, des résines de mélamine-formol et des résines éthoxylées.

La fabrication en Suisse des dérivés de la cellulose remonte à 1923. Dans les années 1930 et suivantes débuta la fabrication des produits de condensation et des produits dérivés des matières albuminoïdes, un peu plus tard celle des produits de polymérisation. Aucune statistique de production n'ayant été publiée, nous avons pensé que le tableau ci-dessous donnerait tout de même une idée du développement rapide de la production suisse en matières plastiques au cours de ces dernières années. Pour les besoins de la cause, on a arbitrairement attribué l'index 100 aux chiffres de production de l'année 1950 :

	1950	1953	1954
	—	—	—
Produits de condensation, de polymérisation et de polyaddition	100	174	212
Produits de polymérisation et de copolymérisation	100	275	315
Produits dérivés de la cellulose	100	109	142
Produits dérivés des matières albuminoïdes, durcis	100	148	201

PROCESSUS D'ÉLABORATION DES MATIÈRES PLASTIQUES



--- Schéma des opérations

GRAPHIQUE CASTAN - PARIS

R.F.S. 127

A l'heure actuelle, une dizaine de firmes suisses fabriquent des matières plastiques. La position particulière de la Suisse ne lui permet pas d'envisager la fabrication de tous les genres de matières plastiques connus. L'industrie chimique suisse s'est donc vue obligée de choisir avec soin les produits dont elle pourrait entreprendre la fabrication, et elle s'est spécialisée dans le développement et la production des types de résines qui lui sont imposés par les conditions du marché et par ses possibilités d'approvisionnement en matières premières.

Les aminoplastes représentent une part importante de la production suisse en matières plastiques. Cette catégorie comprend les résines d'urée et les résines de mélamine, qui englobent différents types de produits utilisés comme poudres à mouler, colles pour le bois, résines pour l'industrie du papier, des textiles et du cuir, liants pour la fabrication de panneaux stratifiés, matières premières pour la fabrication des vernis.

Toute une série de résines synthétiques fabriquées en Suisse servent de matières premières à l'industrie

des vernis. Ce sont, à côté des aminoplastes déjà mentionnés, des résines glycérophtaliques, phénoliques, vinyliques, maléiques et éthoxyliques.

Dans le secteur des *thermoplastes*, le *chlorure de polyvinyle* occupe une place particulièrement importante. On l'emploie principalement pour la fabrication de fils et câbles électriques, de revêtements de sol, de cuirs artificiels, de feuilles calandrées ainsi que de plaques et tubes. On l'emploie aussi comme produit auxiliaire pour l'industrie textile et comme matière première pour les vernis.

L'*acétate de polyvinyle* qui est également fabriqué en Suisse prend une place de plus en plus importante en tant que matière première pour l'industrie des vernis et des colles.

Parmi les *dérivés de la cellulose*, la Suisse fabrique, à côté du celluloïde en plaques, tubes ou bâtons, de la nitrocellulose et des poudres à mouler par injection à base d'acétate de cellulose.

La production de la *corne artificielle* se base essentiellement sur la caséine fournie par l'industrie laitière suisse.

Parmi les développements les plus récents, on remarquera particulièrement la position prépondérante prise par la Suisse dans la fabrication des *résines éthoxyliques*. Ces produits présentent un grand intérêt en tant que matières premières pour les vernis, adhésifs pour les métaux ou liants pour la fabrication de stratifiés; ils ont encore trouvé, sous la forme de résines à couler, un champ d'application très étendu dans l'industrie de l'appareillage électrique, où ils ont permis la réalisation de nouvelles méthodes et de nouvelles formes de construction. Depuis peu, on fabrique également des *polyesters* en Suisse, de même que des *polyamides* pour le moulage par injection.

Bien que la Suisse dispose d'une industrie de transformation des matières plastiques importante, le marché indigène est trop étroit pour assurer aux producteurs les bases d'une production rationnelle. L'exportation d'une partie importante de leurs fabrications est donc pour eux, comme pour les autres branches de l'industrie chimique, une nécessité absolue. Le développement du commerce extérieur suisse dans le secteur des matières plastiques est illustré par les chiffres suivants :

	IMPORTATIONS	EXPORTATIONS
	tonnes	tonnes
1938	1.715	450
1950	2.801	1.244
1953	4.014	4.105
1954	6.183	4.591

Les échanges entre la France et la Suisse sont très animés; d'après la statistique française du commerce extérieur, la France a exporté des matières plastiques vers la Suisse, en 1954, pour une valeur de 1.164 millions de francs français, ce qui représente 22,6 % de ses exportations totales de matières plastiques. La même année, elle a importé de Suisse des résines synthétiques pour un montant de 605 millions de francs, soit 8,7 % de ses importations totales dans ce secteur. Les aminoplastes, particulièrement les résines de mélamine, représentent les 54,3 % de ce montant et en constituent donc la part la plus importante. Suivent les résines vinyliques avec 22,2 % alors que 13,4 % des importations figurent sous la rubrique « autres matières plastiques ». Ces dernières doivent être avant tout des résines éthoxyliques.

On doit constater toutefois que les conditions dans lesquelles s'effectuent les échanges de matières plastiques entre la France et la Suisse ne sont pas les mêmes pour les deux pays. Alors que ces produits peuvent être importés en Suisse sans aucune restriction quantitative, les importateurs français ne disposent pas d'attributions de devises suffisantes pour couvrir leurs besoins en matières plastiques d'origine suisse. De plus, les tarifs douaniers de nos deux pays présentent de très grandes différences. Les droits prélevés par la Suisse sont spécifiques. Sur les poudres à mouler, par exemple, ils représentent environ 0,4 % de la valeur d'importation, alors que les mêmes produits, lorsqu'ils sont introduits en France, supportent une taxation « ad valorem » de 15 %. Cette taxation s'élève même à 35 % pour certaines catégories de résines synthétiques. Le transformateur français paie donc sa matière première bien plus cher que son collègue suisse. Il est certain que l'adoption d'une politique commerciale et douanière plus libérale servirait, au premier chef, les intérêts de la production française.